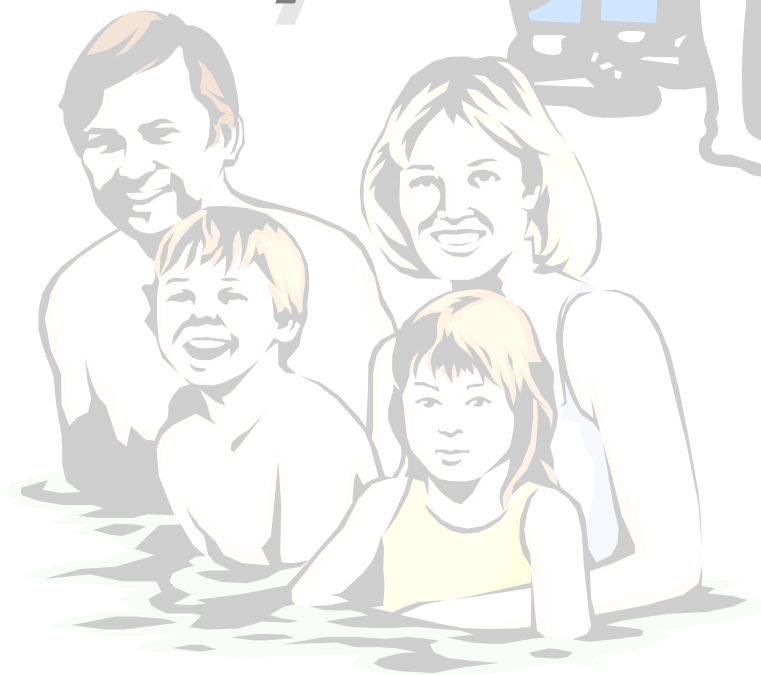




Zoom
sur les familles
des Pyrénées Orientales



L'Observatoire de la Famille constitue, pour l'ensemble du mouvement familial, un outil de travail à long terme. Il permet une étude du suivi des ménages représentatifs du département et intègre une dimension évolutive.

Cet outil, outre le traitement des différentes données quantitatives recueillies, peut devenir le moyen de connaître l'opinion des ménages du département. Il permettra, par des interrogations régulières, de recueillir des points de vue, des perceptions et d'évaluer des besoins...

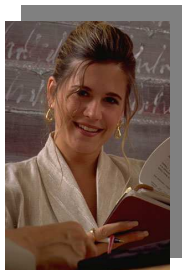
Par cette connaissance, l'Observatoire devient précieux pour la représentation de l'ensemble des familles du département mais, aussi de la région, puisqu'il est né d'une volonté commune des cinq UDAF du Languedoc-Roussillon à mettre en place cette action.

Notre première enquête s'est donc orientée vers un questionnaire assez général portant sur le logement, la santé, l'éducation ou la vie associative. Elle se veut une entrée en matière pour mieux connaître les familles du département et constitue une première étape vers des explorations plus ciblées. Ainsi, la prochaine problématique qui sera proposée d'ici la fin de l'année 2003 portera sur l'enfance et l'adolescence.

Ménages des Pyrénées Orientales qui êtes-vous ?

Dans le ménage qui a répondu au questionnaire ?

A ce jour les questionnaires retournés ont été remplis par les femmes seules à hauteur de 52.73%, 16.38% par les hommes seuls et 30.91% par les deux membres du couple.



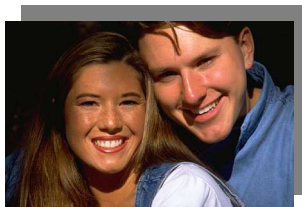
Madame

52.73%



Monsieur

16.36 %



Madame et Monsieur

30.91%



Au travers de quelques questions sur le mode d'habitat dans le département, il s'agit de dégager quelques grandes tendances sur ce thème.

Le nombre de ménages habitant dans des appartements représente 28.69% de la population interrogée et 68% ont opté pour des maisons individuelles. On constate que ce type d'habitat est étroitement lié à la taille de la commune puisqu'il n'a été choisi que par un ménage sur cinq dans les communes de moins de 25 000 habitants contre un sur deux dans les agglomérations de plus de 25 000 habitants.



Le nombre de propriétaires est particulièrement important puisque l'on compte environ trois propriétaires pour un locataire. On constate que l'âge des ménages interfère sur ce critère. Il semble que les ménages ne se lancent dans l'investissement immobilier qu'après l'âge de trente ans. La tranche d'âge ayant fait ce choix avec le plus de détermination est celle des 40/49 ans puisque seul 11% sont locataires.

Pour les personnes de plus de 60 ans on constate que 30% des personnes interrogées sont locataires. Il est difficile de dire si ces personnes n'ont jamais eu accès à la propriété où si elles y ont renoncé en optant pour des lieux d'habitation plus adaptés. Certains des ménages interrogés ont opté pour les résidences services qui se développent sur le département induisant souvent un choix de location. On note que dans cet échantillon le choix de vivre en appartement est plus important dans les tranches extrêmes : plus de 80% chez les moins de 30 ans et pratiquement 1 sur deux pour les plus de 60 ans.



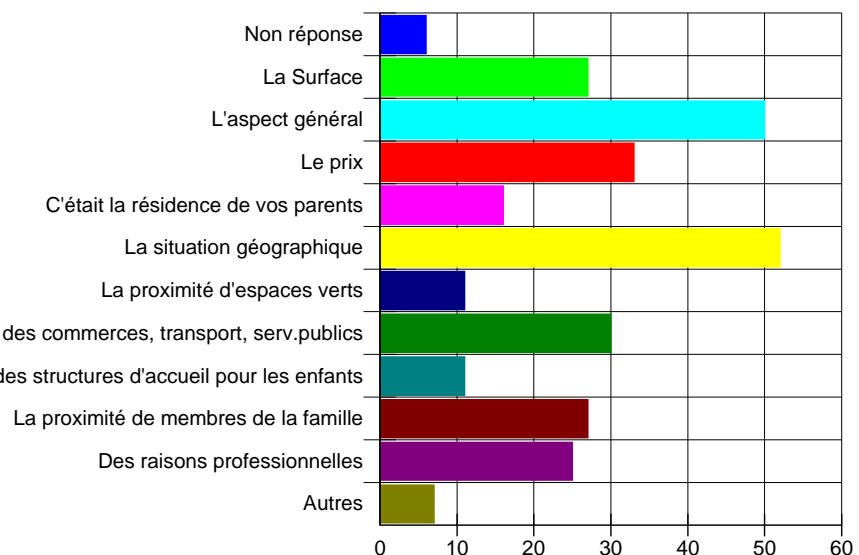
On note que lorsque les ménages investissent dans leur résidence principale ils préfèrent les maisons individuelles pour plus de 85%. Pour les occupants d'appartements, la répartition entre propriétaires et locataires est de un tiers, deux tiers.

Le panel constitué confirme ici les grandes tendances du mode d'habitat dans le département : les personnes sont majoritairement propriétaires (plus de 60%) avec une légère sous-représentation des occupants à titre gratuit qui atteint dans la réalité 7,2% contre 3,4% des personnes interrogées.

Critères ayant présidé au choix de votre logement

L'étude des différents critères validés par les personnes questionnées nous montre que le choix de leur habitat est essentiellement qualitatif. Plus de 43% ont privilégié la situation géographique, item qui arrive pratiquement à égalité avec l'aspect général du logement.

Q4 : Quels sont les critères qui vous ont fait choisir votre logement actuel?



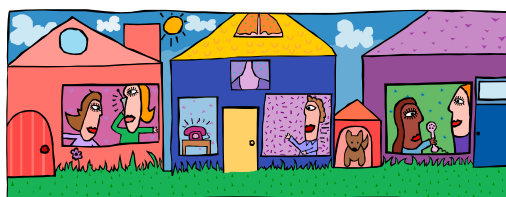
La situation géographique est une constante qu'elle que soit la tranche d'âge. Les raisons professionnelles, bien que beaucoup moins déterminantes que le choix de sa résidence (21%), interfèrent de manière équilibrée sur les périodes d'activité.

Toutefois, il faut noter que le critère économique est important pour les moins de 30 ans puisque 60% d'entre, le prix, est un critère déterminant. Cependant, l'aspect général aussi est un élément essentiel dans leurs critères de choix.

Globalement, les résidents catalans sont satisfaits de leur logement à plus de 85 %.

Les quelques doléances qui ont été révélées par l'enquête en matière d'habitat concernent :

- ✓ le manque de confort,
- ✓ la taille du logement,
- ✓ les problèmes de voisinage,
- ✓ l'image du quartier et de la commune.

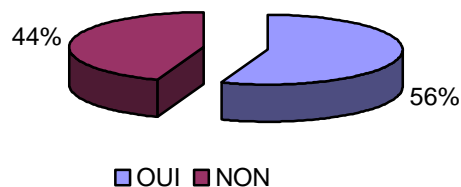


Toutefois, il semble que dans le département ces problèmes de voisinage ne génèrent pas d'insécurité puisque cette option n'a été citée qu'une fois par les répondants.

Indice de satisfaction face aux dispositifs d'aides au logement

Plus de 63% des personnes interrogées estiment être relativement bien informées sur les possibilités d'aides au logement mais près de 30% du panel ne répondent pas à cette question. Quant à l'indice de satisfaction sur ces dispositifs, il s'équilibre entre les personnes les jugeant comme globalement satisfaisantes et celles les trouvant peu satisfaisantes. Néanmoins, cela implique que près d'une personne sur deux est insatisfaite du dispositif d'accompagnement logement chez les propriétaires. Par contre l'indice d'insatisfaction des locataires est nettement plus élevé (64 %). Ce pourcentage est similaire à l'indice de satisfaction des ménages lozériens alors que l'indice de connaissance de ces dispositifs est très inférieur en Lozère.

Envisagez-vous de devenir propriétaire ?



Plus de la moitié des locataires ont en projet l'achat de leur résidence principale. L'amélioration de leur situation professionnelle est leur première motivation, avec 43% d'entre eux sont poussés dans cette direction. Le montant trop élevé des loyers vient en seconde position bien que ne recueillant que 19% des choix. Les coups de cœur, les occasions à saisir, de même que des critères plus raisonnables comme l'amélioration des aides à l'accession à la propriété ne motivent que 9% des personnes interrogées. Toutefois, la constitution de patrimoine ne semble plus une valeur en pointe puisqu'un seul ménage s'est positionné sur cette option.

La santé est un des premiers sujets de préoccupation des français. Ce questionnaire très générique évoque la perception que chaque ménage a du système de protection, mais également des modes de prévention à travers des index d'information sur quelques fléaux de notre époque.

Etes-vous satisfaits du système de protection maladie en France ?

Oui, très satisfait	31.09 %
Oui, assez satisfait	58.82 %
Non, peu satisfait	10.08 %
Non, pas du tout satisfait	0 %
Total répondants	100 %

Massivement les ménages interrogés sont satisfaits à 89.91% de leur système de protection maladie. On peut toutefois relever quelques remarques et observations sur la faible prise en charge de l'orthodontie, des lunettes ou de petits appareillages.

La quasi-totalité du panel bénéficie d'une mutuelle (92.37%) toutefois près de 8% d'entre eux ne bénéficie pas de cette couverture. Par contre, concernant l'assurance dépendance, seulement 15,45 % des ménages interrogés ont contracté une telle couverture.

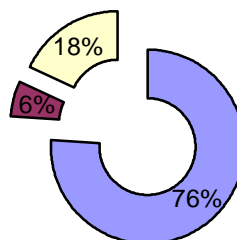
Une opinion forte est à signaler : 73% des ménages pensent que l'accès aux soins n'est pas le même pour tous.

Deux paramètres pourraient induire cette réponse :

- Dans les hauts cantons le maillage en personnel médical est beaucoup plus large que sur la plaine du Roussillon. De plus, des services hospitaliers ont été fermés ces dernières années (Maternité à Céret, service d'urgence en Cerdagne repris par un hôpital espagnol),
- La présence d'un taux important de personnes en situation très précaire sur le département.

On estime que 100 000 à 200 000 personnes n'ont pas de droits ouverts. L'existence d'un ticket modérateur, d'un forfait hospitalier et parfois des tarifs de remboursement dissociés du prix des prestations constitue pour beaucoup un obstacle inacceptable à l'accès aux soins (Dictionnaire Permanent d'Action Sociale). Ces données pourraient être un autre facteur déterminant de cette réponse.

Avez- vous un médecin traitant ?



■ OUI ■ NON □ NON REPONSE

Le rôle du médecin référent se révèle comme essentiel malgré les difficultés spécifiques du département qui possède une densité médicale relativement faible.



Cinq pour cent des ménages interrogés n'ont pas de médecin référent. Les personnes veuves ou divorcées sont les moins nombreuses à consulter un médecin de famille. On peut également noter que 9% des ménages n'ont pas répondu à cette question.

Etes-vous bien informés en matière de santé ?

Le niveau d'information en matière de santé dans le département semble remarquable puisque quatre ménages sur cinq se déclarent bien informés quel que soit le thème de santé proposé.



Les différentes campagnes de sensibilisation sur le SIDA, le Tabagisme, et actuellement sur l'alcoolisme semblent avoir porté leurs fruits : pour ces trois fléaux, le taux de réponses correspondant à des personnes plutôt bien informées est supérieur à 80%. En fait, 82,25% pour le tabac, 83,33% pour l'alcool et le record est détenu par l'information sur le SIDA qui a touché 95,46% des personnes interrogées.

On peut estimer que les réponses recueillies laissent supposer que, globalement, l'information sur la prévention de la santé circule bien sur le département.

Toutefois ce satisfecit sur le niveau d'information mérite d'être relu à travers le prisme des tranches d'âge et les différentes notions abordées.

Le niveau d'information le plus cohérent est celui portant sur le SIDA. Toutes les tranches d'âges se déclarent bien informées avec des pourcentages voisins de 80%. Toutefois, les ménages âgés de 40 à 49 ans se disent informés à plus de 99%. On note aussi une légère sous information des personnes âgées (77%) qui sont peut être les moins exposées.



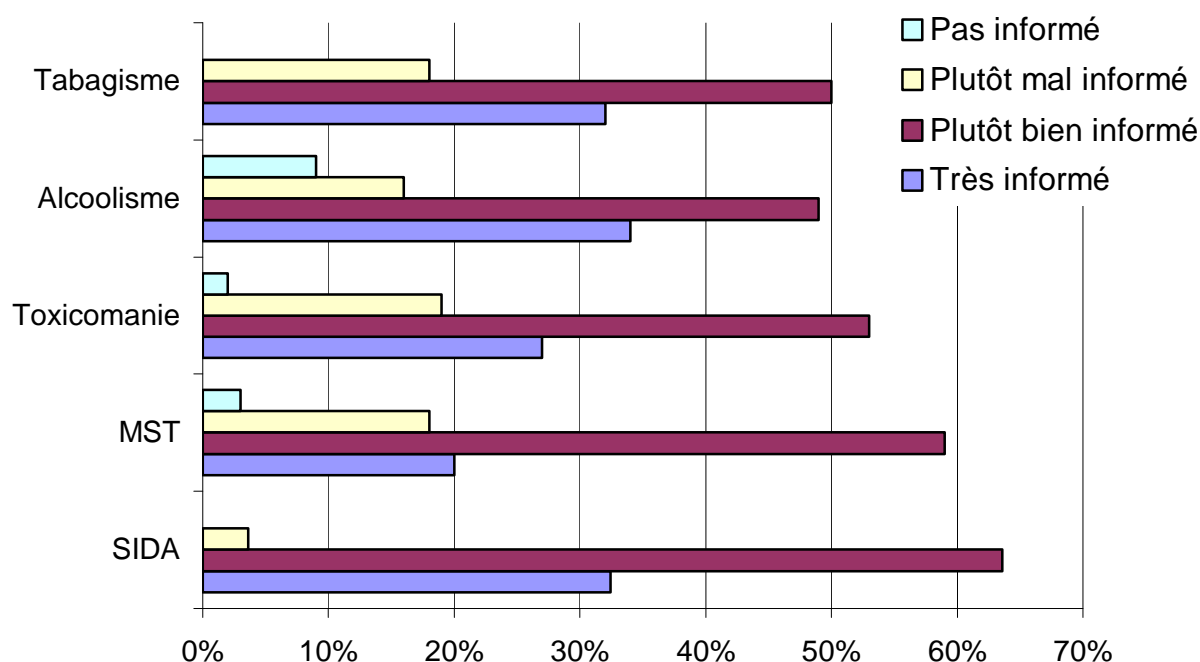
Globalement, la tranche 40/59 est la plus informée dans tous les domaines sauf en matière de toxicologie ou son taux d'information n'est que de 73%.

Pour les autres tranches à partir de 30 ans, le niveau des connaissances des ménages sur les conduites à risque avoisine les 80 % avec un plus pour les +de 60 ans en matière d'alcoolisme (87%).

Ce qui apparaît comme le plus préoccupant est le niveau d'information des moins de 30 ans. Hormis pour le Sida, ils se déclarent désinformés sur les Maladies sexuellement transmissibles et la toxicomanie à plus de 33%.

Cette désinformation augmente à plus de 50% en matière d'alcool. Par ailleurs, il est à noter que les moins de 30 ans qui ont accepté de répondre à notre questionnaire sont majoritairement étudiants. Il s'agit donc des populations qui ont le meilleur accès à l'information...

Niveau d'informations sur les thèmes...



Dans un second temps, les parents avaient à se prononcer sur l'évaluation du niveau d'information, en matière de santé de leurs enfants âgés de 10 à 24 ans.

Les réponses des parents corroborent les résultats déjà constatés chez les moins de 30 ans avec une augmentation relativement homogène du taux de jeunes mal informés ou pas informés. Cette désinformation serait supérieure de 10 points à celle des autres tranches d'âges et toucherait autour de 30% d'entre eux. Ici, la contraception est un thème spécifique aux jeunes et montre que les parents pensent les jeunes informés à plus de 75%. De même, ils les croient très bien informés sur le SIDA qui bénéficierait du taux d'information le plus performant 82% suivi par la connaissance des problèmes



liés au tabac avec 75 % d'information. Par contre, il apparaît dans la perception des parents un léger déficit d'information sur des points qui, par ailleurs, semblent toucher de manière de plus en plus significative les jeunes, à savoir l'alcoolisme 68.65%, les M.S.T. 60.41%, la toxicomanie 68.75%.

Afin d'améliorer cette information auprès de leurs enfants, nous avons demandé aux parents quelles seraient leurs suggestions dans ce cadre.

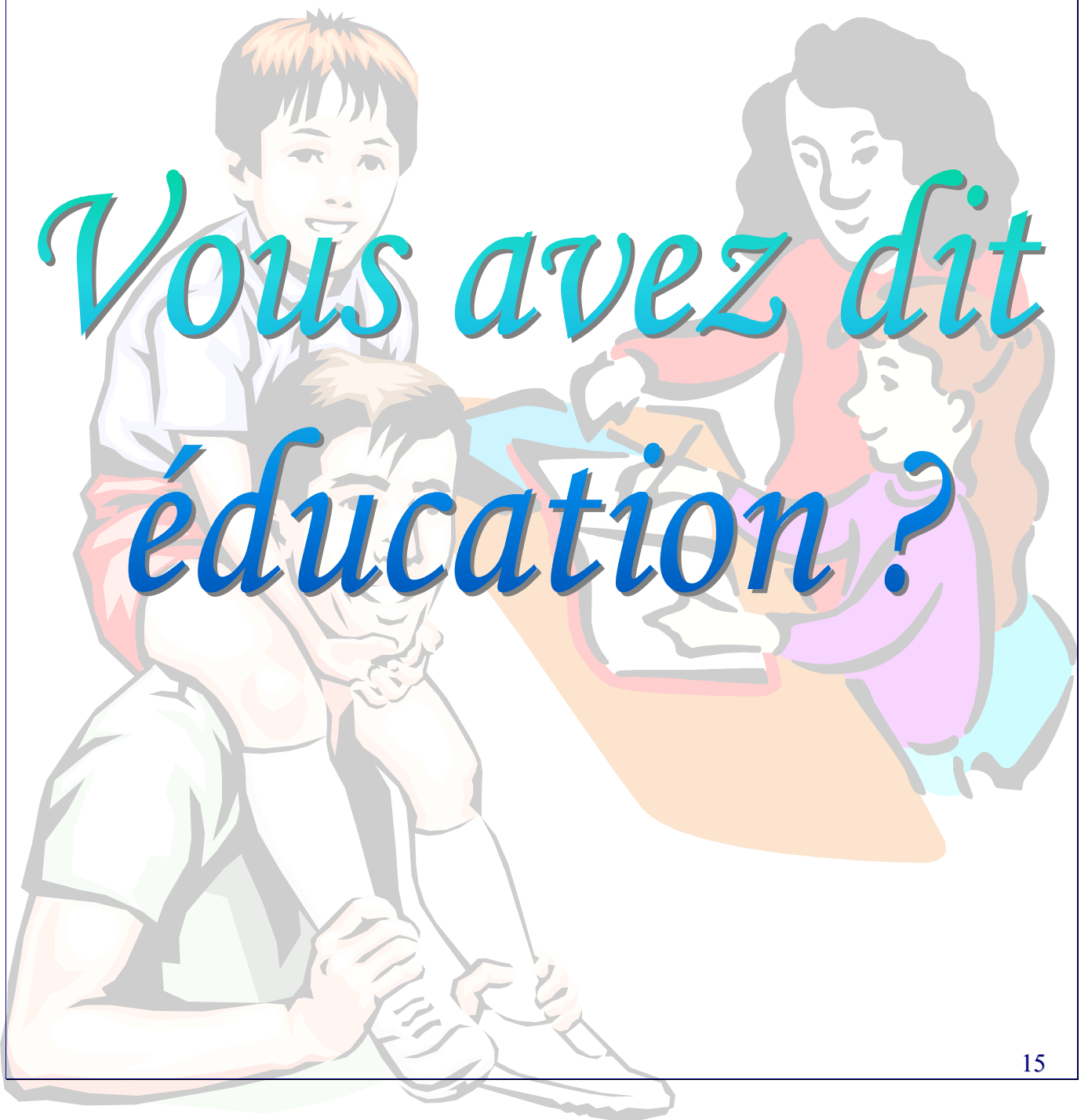
Ils ont, de manière très significative, proposé de renforcer le rôle de la prévention à l'école par le biais de conférences-débats avec l'intervention soit de professionnels soit d'associations. Il est suggéré que ces problèmes soit intégrés dans les programmes et les manuels scolaires. A partir de ces documents officiels et des cours que la famille utiliserait comme support, cette dernière pourrait initier ou approfondir le dialogue sur ces thèmes.

Une personne propose la mise en place de QCM(questionnaire à critères multiples) pour évaluer les connaissances des jeunes et utiliser les informations récoltées pour construire l'information à leur apporter.

Plusieurs personnes demandent que toutes les procédures d'informations soient repensées à partir d'une approche plus réaliste des problèmes.

Il est à noter que ni le rôle du médecin scolaire ni celui du médecin traitant ne sont jamais cités dans les suggestions. Ainsi cela laisse supposer que le médecin référent n'est pas perçu comme un acteur de prévention en matière de santé mais seulement comme un thérapeute.

*Vous avez dit
éducation ?*



L'éducation est un vaste sujet qui mériterait d'être l'objet d'une enquête spécifique à lui seul. Il ne s'agit donc pas ici de dresser un tableau complet sur ce thème mais de définir quelques-unes de ces composantes.

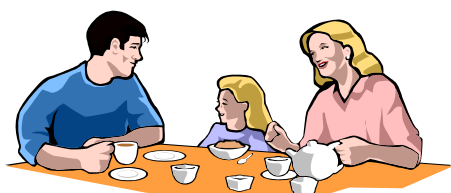
Critères les plus importants pour assurer l'éducation de leurs enfants

Transmettre des valeurs morales	61.54 %
Donner de l'affection	52.14 %
Etre à l'écoute de ses enfants	49.57 %
Créer un climat de confiance	33.33%
Développer leur autonomie	32.48%
Etre disponible pour ses enfants	29.06 %
Avoir de l'autorité sur ses enfants	29.06 %
Transmettre des connaissances	11.11 %

L'éducation est perçue prioritairement comme une transmission. Cette approche doit permettre de mieux cerner comment elle s'effectue .

Au moyen d'une liste de propositions, les parents avaient à choisir trois critères, parmi ceux proposés et à classer par ordre d'importance en fonction de leur efficacité à leur permettre d'assurer l'éducation de leurs enfants telle qu'ils la conçoivent.

L'analyse fait apparaître une certaine interdépendance entre l'âge ou la situation professionnelle des ménages et les modes de transmission.



La notion de transmission est prioritaire pour plus de 61.54% des personnes interrogées. Pour elles, transmettre des valeurs morales reste essentiel.

Seuls, les cadres et les ouvriers ne mettent pas cette notion de transmission à la première place de leurs choix. Les uns préférant être à l'écoute de leurs enfants, les autres optant pour leur donner de l'affection. C'est également la valeur prioritaire chez les couples, mariés ou non, ainsi que chez les personnes de plus de 40 ans

11 % seulement de l'ensemble des ménages souligne la transmission de connaissances avec un léger plus pour les seniors qui sont 19% à choisir cet item.

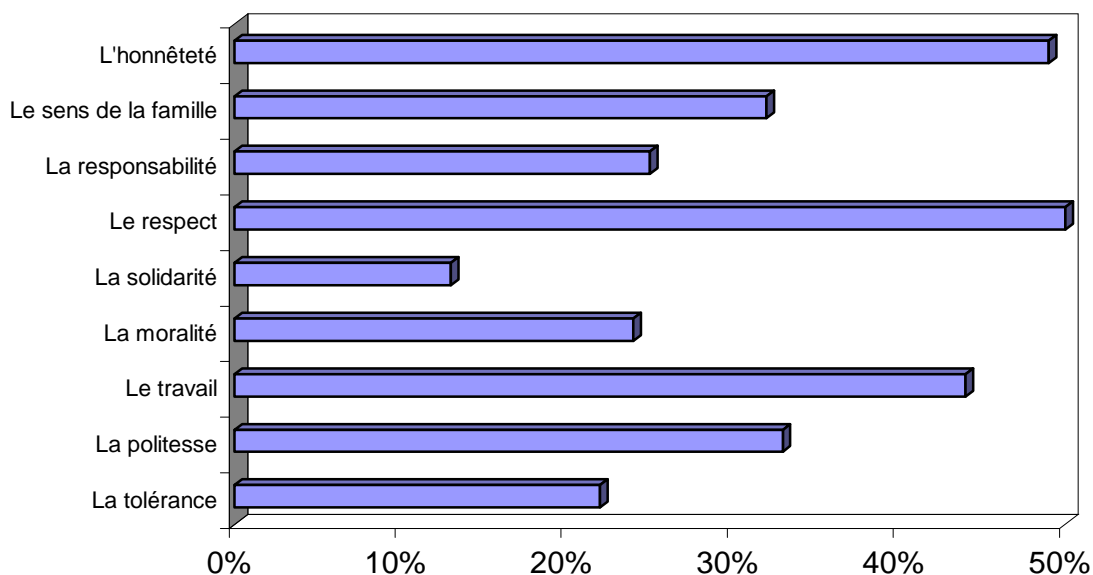
Parmi les autres points de préférence, donner de l'affection recueille 51,72% des choix, mais on peut noter qu'il s'agit du choix premier des ouvriers. Toutefois cet item est aussi un point d'ancrage fort pour les familles monoparentales, les veufs ou veuves, et les divorcés qui l'ont mis en première position avec d'autres critères comme la disponibilité pour les familles monoparentales et les veufs ou veuves qui eux rajoutent, à l'instar des divorcés, l'autorité.

L'autorité, même si elle arrive globalement en avant dernière position avec 29% des choix, reste une notion importante pour les 50 ans et plus mais aussi pour les employés.

Un autre point fort se dégage aussi de ce questionnaire « être à l'écoute » (49,57%) suivi, bien qu'en retrait par rapport au choix des répondants par « créer un climat de confiance » (33,33%). Ainsi, ces deux critères cumulés dénotent d'une tendance forte des modes de transmission de l'éducation.



Valeurs reçues de vos parents

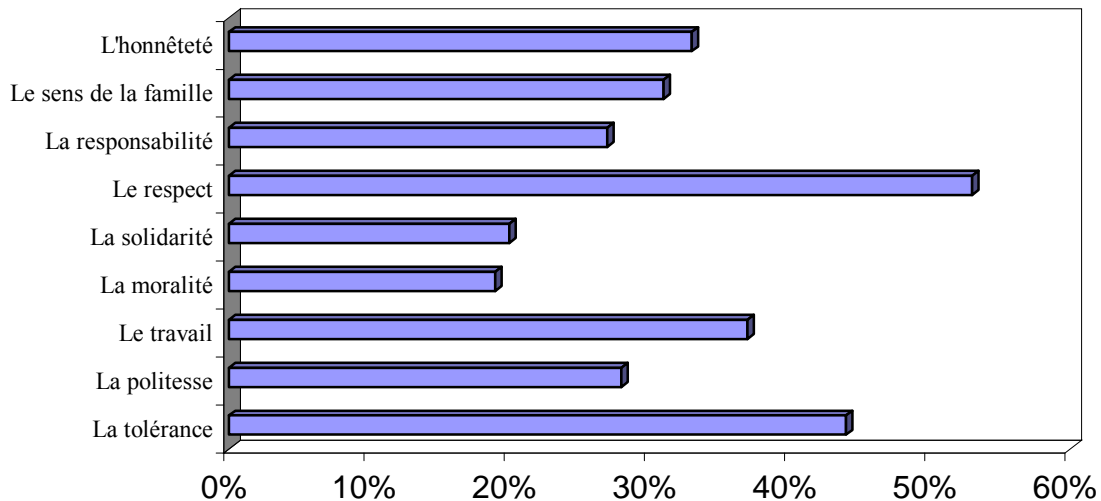


Les valeurs que les ménages ont reçu de leurs parents se répartissent de manière assez homogène sur l'échelle des propositions qui ont été faites dans ce questionnaire.

Toutefois dans le classement des valeurs reçues, le respect dans 50% des cas, l'honnêteté pour 48, 70% et le travail (44.35%), sont les plus répandus.

A l'opposé, la solidarité (1 sur 10), la tolérance ou la moralité ont été moins fréquemment choisis. Ces constats très généraux semblent se retrouver à quelques nuances peu significatives dans toutes les catégories socioprofessionnelles, les âges ou la situation familiale.

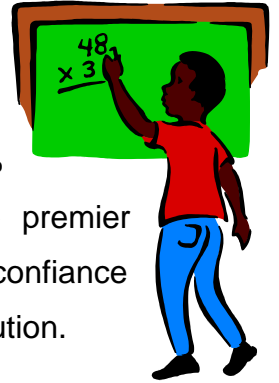
Valeurs transmises aux enfants



Les valeurs que l'on a reçues sont souvent celles que l'on va retransmettre. Ce précepte peut ici se vérifier mais doit être modulé en intensité. Le travail a beaucoup moins de prégnance au sein des valeurs transmises qu'au sein des valeurs reçues, le respect reste un des points forts de la transmission. La tolérance, choisie par plus de 4 ménages sur 10, et plus particulièrement chez les employés, devient la seconde valeur transmise aux enfants après le respect.

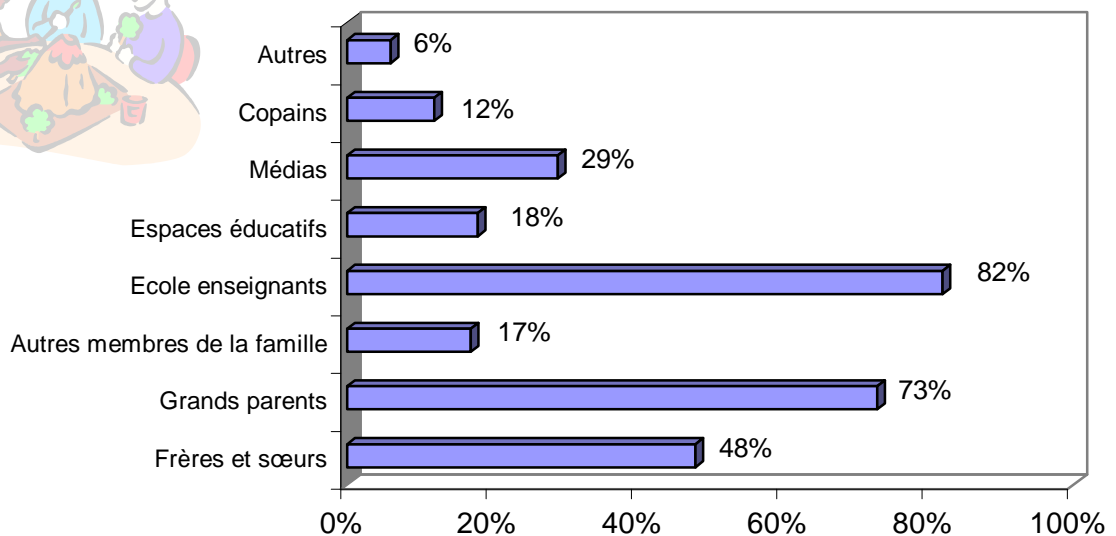
Il apparaît intéressant de noter que des valeurs comme le sens de la famille gardent, tant dans la réception des parents que dans la transmission aux enfants, la même force et touche plus d'un tiers des ménages.

Intervenants éducatifs



On dit que l'école et son image sont en crise. Pourtant plus de 82,14% des parents interrogés lui font confiance et la choisissent comme premier intervenant en matière d'éducation de leurs enfants. Une marque de confiance des parents qui pourrait permettre un nouveau dialogue avec cette institution.

Outre les parents, quels sont les intervenants qui ont un rôle éducatif important ?



Les grands-parents sont choisis en second lieu à 73,21% . Ces deux intervenants se détachent nettement au regard des parents même si ces derniers gardent une importance au rôle de la fratrie dans un cas sur deux. Les espaces éducatifs, les autres membres de la famille ou les copains se partagent les autres choix. Cependant ils sont devancés par le rôle éducatif que les parents confèrent aux médias puisque 28,57 % d'entre eux les ont choisis comme intervenant éducatif.



Rôle des grands-parents

Donner de l'affection	51.30 %
Transmettre des valeurs	37.39 %
Assurer la cohésion de la famille	35.65%
Transmettre un savoir être ou faire	27.83%
Ecouter dialoguer	22.61%
Raconter l'histoire de la famille	20.00 %
Rendre des services	16.52 %
Aider financièrement	11.30 %

La place donnée par les parents aux grands-parents comme intervenants forts en matière d'éducation des enfants est ici corroborée par l'approche de leur rôle au sein de la famille. En effet, la transmission de valeur (37,39%) et d'un savoir-faire ou être pour 27,82% des ménages ont une place particulièrement importante dans les choix des ménages, immédiatement suivie par « assurer la cohésion de la famille », en particulier chez les couples.



Toutefois dans les Pyrénées Orientales le rôle essentiel reste « donner de l'affection », il est le premier choix des ménages avec plus de 50 % des suffrages.

Il faut noter la place des solidarités intergénérationnelles dans le sens descendant puisque 27% des ménages pensent que les grands-parents doivent aider soit financièrement soit en rendant des services.

Activités partagées avec les enfants

Les réponses à ces questions font, ici aussi, voler en éclats certaines idées reçues tendant à démontrer la démission des parents. Dans le département, plus de 74% des parents ayant des enfants jeunes interviennent en matière de devoirs scolaires au moins une fois par semaine.



Activités partagées au moins une fois par semaine

Devoirs scolaires	74 %
Promenades	38 %
Réunion de famille	32 %
Pratique d'un sport	16 %
Pratique d'un art	8 %
Spectacle, Cinéma	0%
Autres	0 %

Les temps de loisirs sont aussi des données importantes de ce mode de vie dans les partages du temps mensuel. Les réunions familiales ou les promenades concernent plus d'une famille sur trois de manière hebdomadaire

Part contre, les sorties au cinéma ou à des spectacles ainsi que les réunions de famille sont perçues comme des activités mensuelles dans une famille sur deux.

De manière plus occasionnelle, c'est la pratique d'un sport qui est mise en exergue (1 ménage sur 2) mais les sorties Cinéma/spectacle se font en famille pour une famille sur deux.



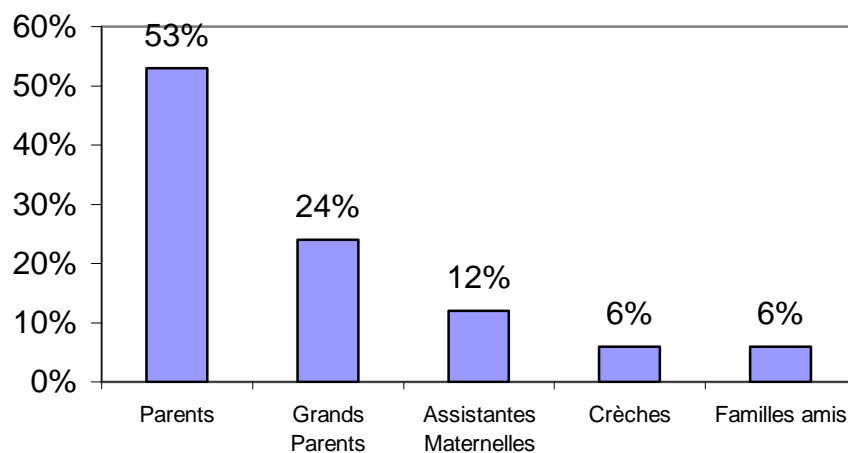
Garde des enfants

En matière de garde d'enfants, le nombre de parents ayant des enfants de moins de six ans ne permet pas de tirer de ces questions des enseignements particulièrement significatifs.



On ne peut que constater que 4 enfants sur 5 sont gardés au sein de la structure familiale (parents 53%, grands-parents 23%, famille 5%). Seul 12 % des ménages ont recours à une assistante maternelle ce qui apparaît comme une proportion sensiblement inférieure à la moyenne nationale. Si 5% des ménages ont inscrit leurs enfants dans des crèches, d'autres structures comme les haltes garderies ou le multi-accueil, ils ne sont pas mentionnés

Mode de garde des enfants de moins de 6 ans



A propos des modes de garde...

86% des ménages se déclare insatisfait par leur mode de garde. Même si un travail plus approfondi sur ce thème peut être envisagé, il est possible, à partir des éléments en notre possession, de noter que l'appel aux solidarités familiales reste particulièrement important dans notre département. Il sera intéressant d'évaluer dans quelque temps l'impact des nouvelles mesures régissant l'accueil des jeunes enfants.



*Relations des familles
avec le monde associatif*

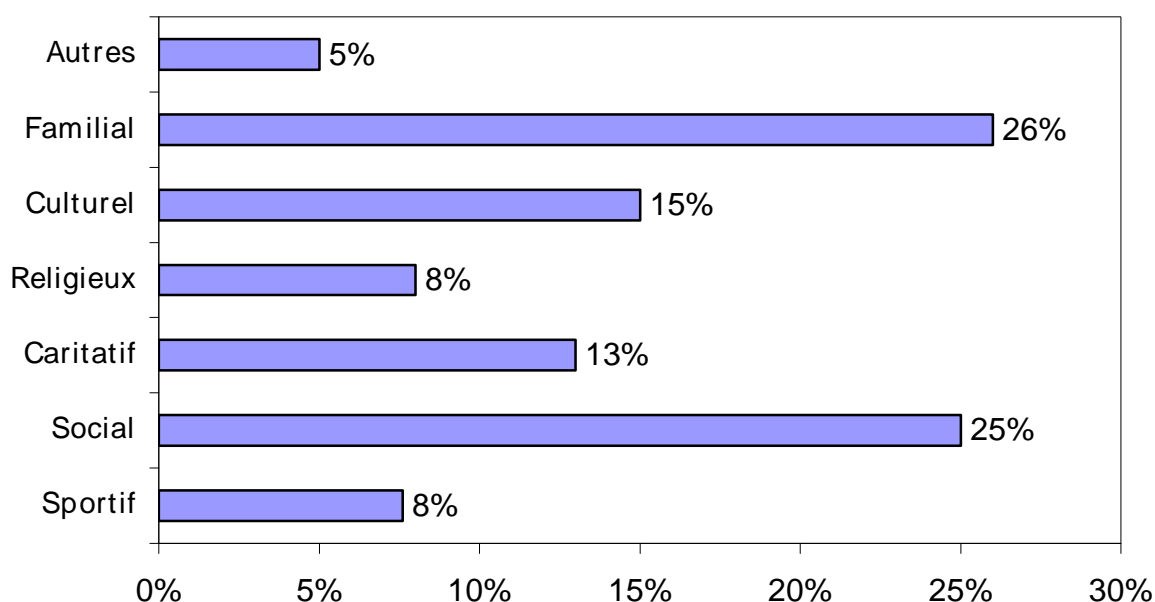
Relations entre la population interrogée et le monde associatif

Domaine d'intervention des associations d'appartenance

79,31% des ménages sont adhérents à une association.

Elles appartiennent à tous les secteurs d'activité même s'il apparaît que les associations familiales représentent 26% de la population interrogée. Les disponibilités familiales interfèrent peu dans le choix des activités. Ainsi les personnes n'ayant pas d'enfants à charge optent-elles plutôt vers des associations à but social ou familial. Mais on constate que les moins de trente ans sont moins investis dans le milieu associatif (44%) contre plus de 75% pour tous leurs aînés.

Seul 9% des ménages, dont au moins une personne est adhérente à une association, pensent que les actions menées dans le domaine associatif sont prises en considération de manières constantes par les pouvoirs publics.

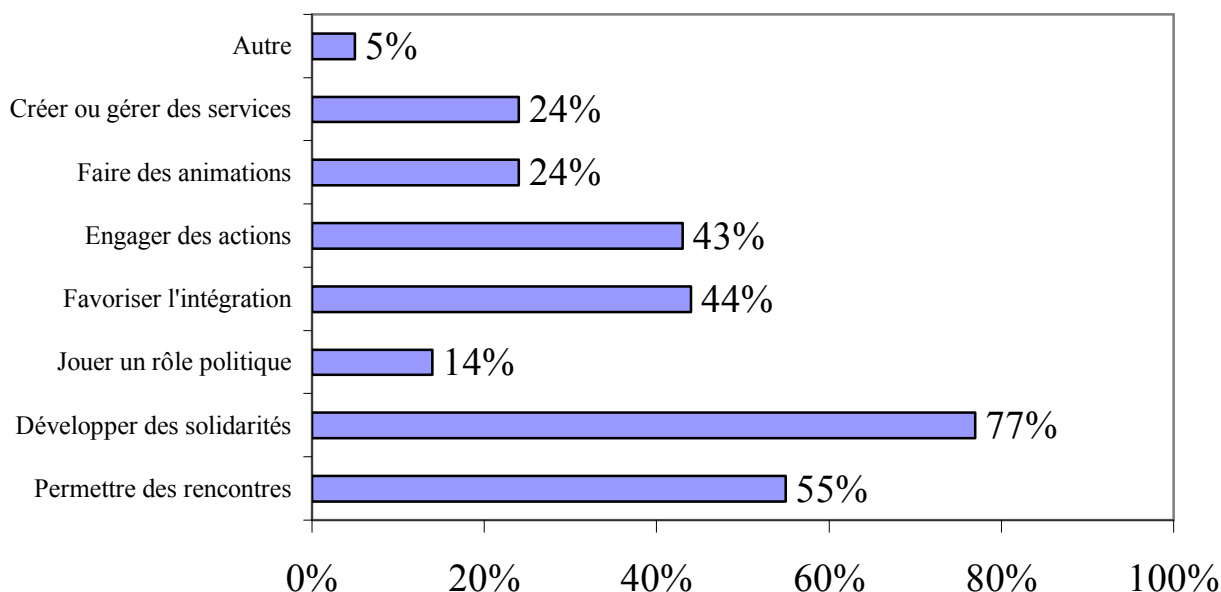


Ces actions ne seraient prises en compte que de façon très ponctuelle pour 23% des personnes interrogées.

Par contre plus de 67% pensent qu'elles sont soit insuffisamment ,soit pas du tout prises en compte dans tous les domaines d'intervention.

Rôle des associations

L'ensemble des personnes se retrouve sur les données qui les ont motivées pour adhérer à une association ou ce qui pourrait les intéresser :



L'item plébiscité à plus de 77% est « développer des solidarités ».

Les deux suivants dans l'ordre des choix sont « permettre des rencontres » (55%) et « favoriser l'intégration » (44%) à égalité avec « engager des actions ».

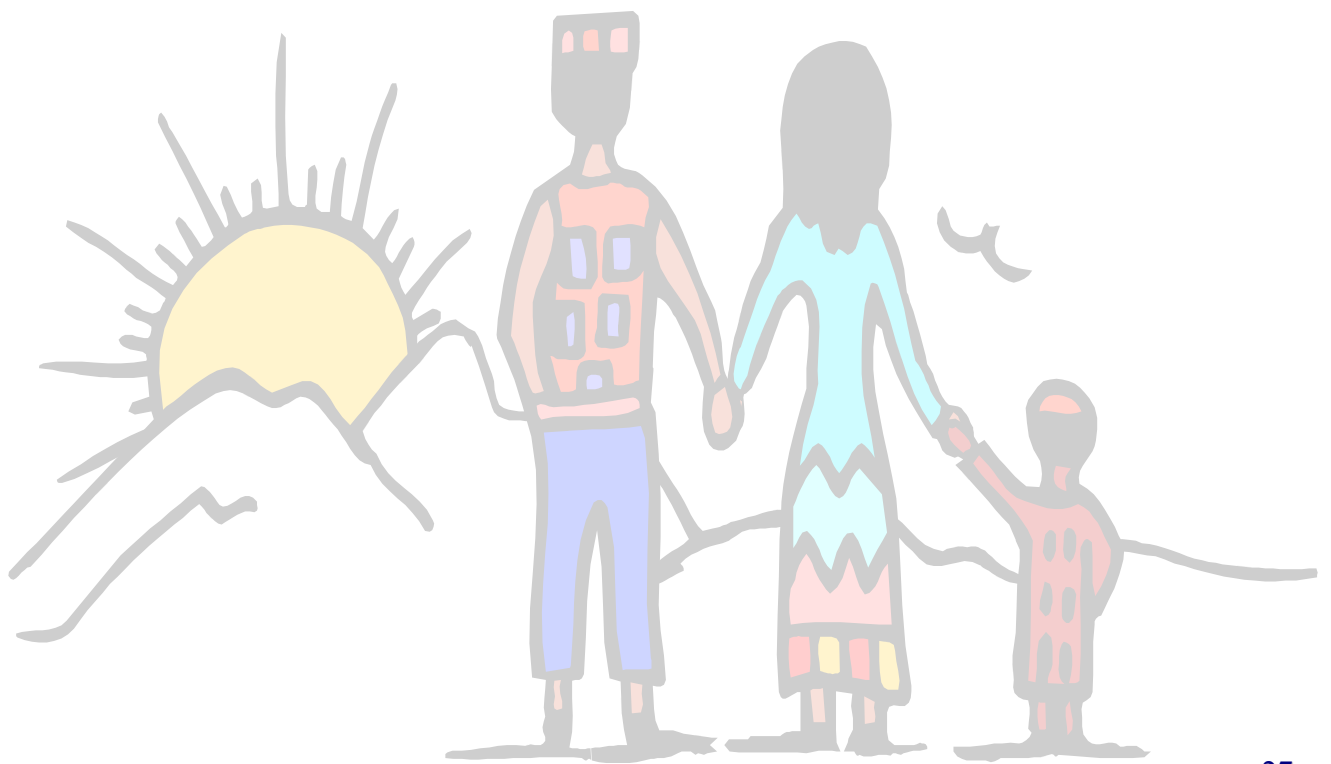
Ces choix montrent que le secteur associatif est perçu prioritairement comme un espace pour faire lien.

La création et la gestion de services ou la mise en place d'animation ne recueillent que 23% des réponses.

Ces choix peuvent être des pistes de réflexions pour le mouvement familial.



Les Catalans et les vacances



Combien de fois par an, partez-vous en vacances en famille ?	
Jamais	19,81 %
Une fois	33.96%
Deux fois	28.30 %
Trois fois et plus	17.92 %

Plus de 80% des ménages partent au moins une fois en vacances et un ménage sur deux part, y compris chez les agriculteurs. Il semble qu'il y ait une certaine corrélation entre les moyens financiers ou l'âge et les départs en vacances.



Ainsi 46% des inactifs ou étudiants ne partent jamais et environ 40% des retraités ou plus de 60 ans.

Les tranches d'âges qui partent le plus souvent sont les tranches intermédiaires. Ainsi plus de 53% des 30/39 ans partent une fois mais les 40/49 ans sont plus de 64% à partir au moins 2 fois dont 29% trois fois et plus. Par ailleurs, il semble que les professions libérales, artisans ou chefs d'entreprises ainsi que les professions intermédiaires sont ceux qui partent le plus souvent en moyenne, il sont plus de 30% à partir 3 fois par an.

